



Partage des trajets les week end de garde

Par **balbastro_old**, le **02/09/2007** à **17:09**

Bonjour,rrnrnSéparée depuis 5 ans d'avec le père de mes filles, le JAF de l'Aveyron avait statué sur le partage des trajets, la moitié chacun, puisque 200 Kms nous séparait.rrnrnJ'ai refais ma vie avec un homme qui est en instance de divorce. Il a demandé lui aussi à ce que son ex-femme fasse la moitié des trajets, puisqu'il doit faire 110 Kms aller et 100 Kms retour le vendredi soir et qu'il doit refaire ces 220 Kms le dimanche soir. Il s'est entendu répondre par son avocate que dans l'Ariège cela ne se faisait pas, le J.A.F ne statuait jamais dans ce sens pour la mère.rrnrnPouvez vous m'en dire un peu plus sur ce partage des trajets, et m'expliquer pourquoi dans l'Aveyron je me suis vu contrainte de faire la moitié de la route et dans un département voisin, cette condition ne s'applique plus.rrnrnD'avance merci pour votre aide.rrnrnSalutations distinguées.